



Extrait du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	01/04/2025
Date d’Affichage	01/04/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUÇ.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ.

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°054-2025

Validation du budget de voirie pour 2025

Les prévisions pour 2025 sont estimées pour l'entretien de voirie à 17 885.60 € TTC, avec les coûts de personnel et de structure, le montant est de 72 020.65 € TTC.

Pour l'investissement, des opérations suivantes, le montant des travaux pour la Résidence Le Val, les abords de la salle La Foucherais, les cheminements piétons et la sécurisation des voies est de 63 158.14 € TTC.

Ce qui fait un Budget total de 135 178.79 € TTC.

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'INSCRIRE** au budget communal, en fonctionnement le montant de 72 020.65 € TTC
- **d'INSCRIRE** au budget communal, en investissement le montant de 63 158.14 € TTC
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à informer le SVFN des décisions et de signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

